

EDITORIAL

NON A LA PRECARITE ENERGETIQUE!

Alors que l'hiver commence à peine, mais se manifeste rudement, la précarité énergétique devient préoccupante en France : selon l'INSEE, plus de trois millions et demi de ménages consacrent plus de 10% de leur budget aux seules dépenses de chauffage. Et c'est sans compter tous ceux qui réduisent, leurs dépenses de chauffage... en ne chauffant pas, ou pas assez. La France rejoindra-telle bientôt le Royaume-Uni, où la surmortalité hivernale liée au manque de chauffage flirte avec les 10%?

On nous dira que les tarifs sociaux de l'énergie sont là pour permettre aux ménages les plus modestes de se chauffer à moindre coût. Mais les augmentations passées et surtout à venir sont telles que les tarifs sociaux ne joueront pas leur



rôle d'amortisseur.

Des dispositifs publics se mettent en place pour aider financièrement les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'isolation à leur domicile.

Une nouvelle réglementation thermique va contraindre les promoteurs immobiliers à construire des logements économes en énergie.

Mais pour les locataires : rien ! A l'exception de la loi MOLLE (loi Boutin) qui permet aux bailleurs de faire payer à leurs locataires 50% du montant des travaux d'isolation réalisés dans leur logement... sans que l'efficience des travaux ainsi financés soit d'ailleurs garantie!

Combien faudra-t-il d'incendies domestiques trop souvent liés à un mode de chauffage anarchique, de type plaque de cuisson ou radiateur vétuste, pour enfin prendre la mesure de ces problèmes et proposer des solutions ac-

Dans ce numéro :	
Editorial	1
Vie associative	
Famillathlon	2
Dossier consommation	
Une nouvelle façon de coder	3
Juillet 2010 : une nou- velle loi sur le crédit	
« Marché de dupe « pour les copropriétaires	4
L'orchidée Ophrys	

AFL INFOS

Revue d'informations familiales Le numéro : 1 euro

Directeur de la revue :

D. Foundoulis

Gérant : J.P. Janis

Rédaction:

M. Bernard

C. Clément

D. Foundoulis

F. Thiebault

Maquette:

F. Thiebault

PAGE Z A F L I N F O S

VIE ASSOCIATIVE

FAMILLATHLON

Le 26 septembre dernier, notre association a participé à la 6ème édition de « Famillathlon », au Champ de Mars



Cette manifestation a pour objet initial de favoriser la découverte d'activités sportives par les familles, toutes générations confondues. L'offre est particulièrement éclectique : de la boxe au rollers, en passant par la plongée, les arts martiaux... la liste est longue!

Mais Famillathlon propose également, dans ses villages thématiques, des activités conviviales et ludiques destinées à améliorer la vie des familles.

C'est dans ce cadre que notre association a été invitée à imaginer un « jeu des économies d'énergie » dont l'objet était de sensibiliser petits et grands à des gestes simples, qui permettent au quotidien de réduire les gaspillages d'eau ou d'énergie.

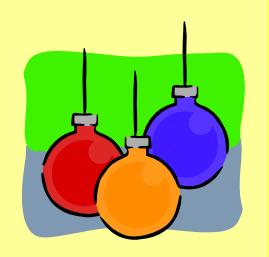


Plus d'une centaine de familles ont ainsi relevé le défi du « quizz » qui leur était proposé, et ont testé leurs connaissances sur ces questions. Lorsque le score réalisé n'était pas suffisant pour pouvoir choisir immédiatement un cadeau (offert par EDF et GDF Suez), un « rattrapage » était proposé, sous la forme d'une à deux activités sportives à découvrir, suivant la vieille recette de « la tête et les jambes »!



Malgré un temps capricieux et quelques averses, cette journée nous a permis de rencontrer de nombreuses familles intéressées par le thème de l'énergie, désireuses d'en comprendre les enjeux, et de mieux maîtriser leurs consommations.

Les administrateurs,
Les bénévoles,
Le secrétariat
des AFL Paris
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
2011



DOSSIER CONSOMMATION

UNE NOUVELLE FACON DE CODER...

Selon le site wikipedia, le code « Flashcode » est une utilisation te une technologie de lecture par code-barres bidimensionnelle à norme Datamatrix. haute densité, permettant de représenter une quantité importante d'informations sur une surface réduite, jusqu'à 2 335 caractères alphanumériques ou 3 116 caractères numériques, sur 1 cm² environ. Le code Datamatrix est dans le domaine public, ce qui signifie qu'il peut être utilisé dans toute application sans être soumis à redevances.

Le Datamatrix se présente sous la forme d'une matrice constituée de points ou de carrés juxtaposés.

Dans les applications courantes, il est utilisé pour l'affranchissement du courrier dans certains pays comme la Suisse, et plus récemment pour certaines applications de téléphonie mobile. Il est alors Le souvent surnommé « Tag ».

Datamatrix est une symbologie commerciale s'appuyant sur la caméra très différente de celle uti-

Un avis récent de l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sa- Cette spécificité impose des con-(Autorisation de Mise sur le Mar- téléphones portables. ché) devront comporter, en plus des mentions légales actuelles, un A notre avis, il est à craindre pour certain nombre d'informations prédéfinies.



lisée pour la lecture des codes 1D.

nitaire de Produits de Santé) in- traintes dans sa mise en œuvre dique que d'ici Janvier 2011 tous mais offre également des possibililes médicaments soumis à l'AMM tés telles que la lecture à l'aide de

code 2D Datamatrix contenant un le grand public qu'un certain nombre d'informations ne figurent plus en clair sur les emballages des produits offerts à la vente, et deviennent difficilement accessibles puisque mettant en jeu un matériel annexe.

> Déjà, des catalogues de bricolage ou des magazines d'abonnés, sans oublier la RATP vous annoncent "plus d'infos sur votre smartphone". A suivre...

tamatrix, et plus généralement un code à barres 2D, nécessi-

Nouvelle loi sur le crédit (Juillet 2010)

Tous les décrets d'application ne sont pas encore parus Certaines dispositions ne sont prévues que courant 2011 mais il est bon de déjà savoir que :

- · la publicité sera mieux encadrée, et devra indiquer le coût total du crédit avec des exemples chiffrés ;
- si nous prenons un crédit sur un lieu de vente (électroménager par exemple) le vendeur devra nous informer des différentes possibilités et proposer le crédit le plus avantageux., et même nous remettre une information et nous faire signer un consentement indépendant du contrat : Pas facile sans perdre de temps quand les autres clients s'impatientent Il devra être formé mais nous ne savons pas par qui, et pouvons craindre que les coûts induits se répercutent sur le prix de vente ;
- nous aurons maintenant 15 jours et non plus 7 pour nous rétracter après une demande de crédit, mais le mécanisme est si compliqué que nous risquons de nous emmêler dans les dates et nous retrouver avec une somme à payer. Bien sûr, il faut être responsable mais plus c'est simple, plus nous avons de chances de respecter les modalités;
- depuis le 2 juillet, il est plus simple de ne plus être en interdit bancaire et ça coûte moins cher : les fameuses indemnités libératoires qu'il fallait payer pour ne plus être fichés sont supprimées. La régularisation des chèques impayés suffit, mais attention aux frais bancaires qui ne sont pas mentionnés dans la loi.

PAGE 4 A F L INFOS

DOSSIER CONSOMMATION

« MARCHE DE DUPE » POUR LES COPROPRIETAIRES

Alors que les associations de consommateurs et de copropriétaires travaillent en concertation avec les pouvoirs publics depuis des mois, afin de faire avancer la réforme sur les prestations des syndics de copropriété, l'avant projet de loi accouche d'une souris.

En effet, les deux mesures phares auxquelles étaient attachés les consommateurs : obligation d'un compte bancaire séparé pour chacune des copropriétés que gère le syndic et définition de la « mission ordinaire des syndics » des tâches facturées de manière forfaitaire ont disparu!

Aujourd'hui la possibilité de

l'ouverture d'un compte séparé existe, celle-ci permet une vue et un contrôle parfait de l'ensemble des mouvements comptables de la copropriété, ainsi que sur les « éventuels » intérêts des comptes épargnes.

Cela est d'autant plus dommage que maintenant les copropriétés ont possibilité d'ouvrir des livrets d'épargne jusqu'à soixante quinze mille Euros.

Actuellement les syndics incitent trop fréquemment les assemblées générales à y déroger en faisant voter des motions spécifiques le permettant.

proposé au conseil des ministres, il n'y avait plus trace d'une liste de prestations définissant les tâches ordinaires des missions du syndic.

Seule « avancée » d'une utilité et d'un effet tout relatif, la création d'un « code de déontologie » et la création de commissions régionales pour le faire appliquer.

Pour les AFL de Paris, les associations de consommateurs ont encore du travail en perspective, et les copropriétaires quelques motifs de conflits avec leurs syndics!

Enfin dans le texte probable



C'est la plus célèbre des plantes : l'orchidée. Grâce à ses formes ornementales diverses et ses couleurs variées, cette plante, objet de tous nos soins est, ici, une orchidée sauvage et...parisienne !!! Elle répond au doux nom d' « Ophrys Pyramidal » (sans e); Elle est de la famille nombreuse des Orchidacées, famille nombreuse s'il en est : 200.000 espèces réparties sur tout le globe, elle est cousine de la vanille mais ne parfume pas les glaces! Cette famille cosmopolite aime les régions tropicales mais 9 d'entre elles ont élu domicile dans 6 arrondissements parisiens où le sol calcaire favorise leur épanouissement. Elles sont dites « sauvages » parce qu'elles poussent spontanément. Elles sont bien sûr étudiées comptées et surveillées avec la plus grande attention. Hormis la découverte étonnante pour beaucoup de ces Ophrys et Orchis à Paris, pourquoi s'y intéresser ? Parce qu'elles font partie de notre flore depuis plusieurs siècles : les 1° ont été répertoriées au 17° siècle et parce qu'elles contribuent avec d'autres plantes sauvages à maintenir la biodiversité urbaine. Elles participent au maintien de notre écosystème par leur mode de reproduction. Elles ont besoin d'insectes notamment abeilles et papillons. On sait que l'abeille est vitale pour notre survie et ces discrètes orchidées en développant des « stratégies » de séduction fort inventives entrent dans le processus qui permet à chaque espèce de pouvoir contribuer à l'équilibre naturel.

Cherchez, elles ne sont pas nombreuses, pas bien grandes, pas plus de 50cm mais si belles! Mais surtout ne les cueillez pas, elles ne survivraient pas dans un pot ou un vase et chaque Ophrys qui disparaît entraîne avec elle la disparition d'une autre espèce végétale ou animale avec qui elle vit en harmonie

Paris n'est pas que du béton et de la pollution, Ophrys nous le dit, respectons la et admirons la !